

VINCI Autoroutes partenaire du Pôle-relais lagunes méditerranéennes



VINCI Autoroutes agit au quotidien dans le cadre de son activité de concessionnaire autoroutier, pour concilier l'infrastructure avec son environnement. Il s'agit notamment de limiter l'impact de l'activité humaine sur la ressource en eau et les milieux humides et aquatiques. La création de passages à faune, de bassins de rétention et de stations d'épuration, la réduction de l'usage de produits phytosanitaires sont autant d'éléments qui démontrent cette volonté de préserver la biodiversité aux abords du réseau.

Ce partage de valeurs communes ont donné envie à VINCI Autoroutes et au Pôle-relais lagunes de s'associer et de signer une convention de partenariat de 3 ans avec la Tour du Valat. Il s'agit, pour VINCI Autoroutes de soutenir le Pôle-relais lagunes méditerranéennes dans ses missions de sensibilisation du grand public autour d'une idée simple : « Mieux connaître les lagunes méditerranéennes pour mieux s'engager à les préserver ».

A travers ce partenariat, VINCI Autoroutes apporte un soutien technique et financier à la Tour du Valat pour la conduite de son projet « Pôle-relais lagunes méditerranéennes ». De son côté, la Tour du Valat fera bénéficier les équipes de VINCI Autoroutes de son savoir-faire et de son expertise scientifique, pour le développement d'actions pédagogiques et culturelles en direction des collaborateurs et des utilisateurs de l'autoroute.



Jérôme Pissonnier : « Signée à l'occasion du bilan régional annuel de notre politique environnementale, cette convention va nous aider à progresser encore. Elle va nous permettre, en interne par exemple, de montrer très concrètement à l'ensemble de nos collaborateurs pourquoi nous sommes aussi exigeants dans l'entretien de notre patrimoine. Elle donne encore plus de sens à nos actions du quotidien. Et par cet acte, nous ancrons encore un peu plus VINCI Autoroutes dans un environnement Camarguais aussi riche que sensible. Notre démarche responsable ne peut être que profitable à tous. »

Lagunes et autoroutes : des points communs en termes d'attraction et de services rendus pour l'homme

Les lagunes forment un chapelet qui structure le paysage méditerranéen français et participe à l'attraction des côtes méditerranéennes. Leur qualité paysagère et leur richesse écologique en font des pôles d'attraction pour l'Homme et leur confère un intérêt patrimonial majeur. Ce sont des milieux riches mais fragiles, au fonctionnement complexe et particulièrement exposés aux pressions et aux pollutions, compte tenu de la forte anthropisation de leurs bassins versants. Les lagunes et leurs milieux humides périphériques rendent de nombreux services à l'humanité : véritables infrastructures naturelles aux rôles multiples, ils réduisent l'érosion des côtes, atténuent l'impact des crues et des sécheresses et améliorent la qualité de l'eau par leur capacité de filtre naturel, si bien qu'il arrive que ces milieux humides soient surnommés « les reins » d'un territoire.

Les autoroutes quant à elles, font également partie de l'identité des territoires, jouent un rôle majeur pour leur développement et structurent le paysage. L'autoroute réduit les distances entre les hommes, et rend accessible au plus grand nombre des sites naturels préservés, mais parfois méconnus du grand public.

Les équipes de VINCI Autoroutes sont conscientes de leurs responsabilités et des leviers d'actions dont elles disposent pour préserver et promouvoir l'environnement littoral. Des actions pour limiter l'impact de l'autoroute sur la ressource en eau et les milieux humides et aquatiques sont mises en place : création de passages à faune (806 en tout en 2016), de bassins de rétention d'eau et de stations d'épuration, la réduction de l'usage de produits phytosanitaires (-58% à fin 2016 par rapport à 2008), autant d'éléments qui favorisent la biodiversité.

VINCI Autoroutes, Pôle-relais lagunes méditerranéennes : des valeurs communes

VINCI Autoroutes et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes ont en commun l'ancrage des activités dans les territoires, la valorisation des activités humaines durables et l'importance de tisser des liens entre les acteurs des territoires.

Outre la valorisation des milieux lagunaires de Méditerranée, cette convention permettra de multiplier les actions conjointes vis-à-vis des collaborateurs de VINCI Autoroutes et accompagnera les actions de sensibilisation réalisés vers le public sur les aires d'autoroutes, auprès des abonnés télépéages et via Radio VINCI Autoroutes (107.7) ainsi que les Journées mondiales des zones humides et des Journées européennes du patrimoine.

A propos de La Tour du Valat

La Fondation Tour du Valat, située en Camargue et fondée en 1954 par Luc Hoffmann, est un institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes dont la mission est d'assurer la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides méditerranéennes en améliorant la compréhension de leur fonctionnement et en mobilisant une communauté d'acteurs.

Depuis sa création en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides, elle coordonne le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de Corse, dans l'objectif de favoriser une meilleure reconnaissance des milieux humides lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable.

www.tourduvalat.org – www.pole-lagunes.org

CONTACT : Virginie MAUCLERT, coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, Tour du Valat
Tél : 04 90 97 29 67 – mauclert@tourduvalat.org

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.

Chiffres clés : Réseau de 4 422 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 323 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

CONTACT PRESSE : Laurent NOE, Direction d'exploitation Méditerranée
Tél. : 06 87 75 37 40 – laurent.noe@vinci-autoroutes.com